



Souscription pour acquisition bien immobilier

Par **DEPREZ**, le **02/01/2010** à **17:52**

Bonjour,

Nous sommes une association de sauvegarde du patrimoine local - non reconnue d'utilité publique(ROUCY 02).Nous souhaitons acquérir par voie de souscription auprès de particuliers et entreprises une maison d'écrivain pour la remettre en état et en faire un gîte rural (2/3 de l'année -exploitation commerciale) et accueil de jeunes artistes (1/3 année - mécénat).Nous cherchons les formes juridiques appropriées pour acquérir ce bien (valeur 50K€),faire bénéficier à nos donateurs (particuliers et entreprises)des avantages fiscaux et ensuite entreprendre des travaux (TVA).Remerciements,